

Conseil Municipal du 19 juin 2013

A 18H30

VILLE DE DOUDEVILLE

COMPTE RENDU

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. PERCHE	X			
M. ORANGE	X			
Mme FICET	X			Q5
M. JOBBIN	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY		X		M. LAURENT
M. DUFOUR	X			
M. BARRE	X			
M. DEFRANCE	X			
M. MALANDRIN		X		M. METAIS
M. LAURENT	X			
Mme CREPIN	X			Q2
Mme LEGER			X	
M. FORTIN	X			
Mme CURDEL	X			
Mme DUROZEY		X		M FORTIN
M. METAIS	X			
M. BELLIERE	X			
Mme LECLERC	X			Q2
M. CROCHEMORE	X			
Mme MORIN		X		M. PERCHE

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : **M. LAURENT**

1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 MAI 2013 :

Il s'agit du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 mai dernier.

Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions, adoptent le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 mai 2013.

2) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET VILLE 2013 :

Afin de pouvoir mandater diverses factures imprévues, des décisions modificatives sont nécessaires pour les différents programmes ci-dessous et des virements de crédits sont proposés aux membres du Conseil Municipal :

BUDGET VILLE 2013	RECETTES	DEPENSES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
130 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX – 2184 MOBILIER		+ 355.64
238 RENOVATION LOCAUX ADMR - 2315 INSTALLATIONS, MATER. ET OUTILLAGES TECHNIQUE		+ 789.36
245 MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE – 2188 AUTRES		- 1 145.00

Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent les virements de crédits proposés en section d'investissement.

3) NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LE SYNDICAT DU CAUX CENTRAL :

Le syndicat du Caux Central est administré par un comité composé de délégués dont le nombre de titulaires et de suppléants est défini en fonction d'une règle de proportionnalité relative à la population.

Pour notre strate de population (de 2 000 à 4 999 habitants), nous disposerons de 2 délégués et de 2 suppléants.

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

En cohérence avec la composition des commissions communales, M. DURÉCU propose de présenter au vote du Conseil Municipal les candidatures de M. ORANGE (titulaire) et M. PERCHE (suppléant), élus représentant déjà la Commune au Syndicat Eau et Assainissement de la région de Doudeville.

Quant à lui, M. DURÉCU a d'ores et déjà été nommé par les membres du syndicat du Caux Central, Vice-Président en charge d'une partie de l'assainissement (membre titulaire).

M. DURÉCU demande aux membres du Conseil Municipal de proposer un membre suppléant pour représenter la Commune au syndicat du Caux Central. M. FORTIN se propose comme membre suppléant.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, nomment :

Membres titulaires du syndicat du Caux Central :

- M. Daniel DURÉCU
- M. Christophe ORANGE

Membres suppléants du syndicat du Caux Central :

- M. Jean-Marie PERCHE
- M. Jacques FORTIN

4) RENCONTRES LITTÉRAIRES – REMBOURSEMENT DE FRAIS :

Dans le cadre de la 1^{ère} journée littéraire qui fut organisée à DOUDEVILLE le 18 janvier dernier, M. Philippe HUET, écrivain, nous demande la prise en charge de frais de déplacement, à hauteur de 88.15 euros.

Intervention de M. LOSSON

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent la prise en charge par la Commune des frais de déplacement, pour un montant de 88.15 euros, de M. Philippe HUET, dans le cadre de la 1^{ère} journée littéraire organisée le 18 janvier dernier.

5) REQUETE DE M. RENÉ DUPUIS – TARIF APPLIQUÉ AU DROIT DE SUPERPOSITION :

Le 25 février 1989, le père de M. René DUPUIS a acquis une concession de terrain dans le cimetière communal pour sa sépulture et celle de son épouse, Madame Thérèse DUPUIS, pour un montant de 562.50 francs, soit 85.76 euros.

Le titre de concession prévoit que le prix de droit de superposition à verser lors de l'inhumation de la seconde personne est égal à la moitié du prix d'achat de la présente concession, soit 42.88 euros.

Or, après le décès de Madame Thérèse DUPUIS, un titre exécutoire de 700.00 euros a été émis pour le paiement du droit de superposition (50 % de 1 400.00 euros – délibération 01/03/13 du conseil municipal du 20 mars 2013).

Par courrier du 29 mars dernier, M. DUPUIS a contesté ce titre exécutoire.

Intervention de M. DURÉCU

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décident de l'annulation du titre exécutoire de 700.00 euros, émis pour le droit de superposition de Madame Thérèse DUPUIS.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décident de l'émission d'un nouveau titre exécutoire d'un montant de 42.88 euros, conformément à la mention inscrite sur le titre de concession.

6) AGENDA DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS :

Jeudi 20 juin – 18h15 : Expo photos au Collège
Du vendredi 21 au dimanche 23 juin : Fête du lin
Vendredi 21 juin : Fête de la musique
Dimanche 23 juin : BOURVIL - Pot du rallye à 18h00
Mardi 25 juin : Cérémonie de remise des diplômes de la prévention routière
Mardi 25 juin – 18h00 : Conseil d'école BRETON
Mardi 25 juin : Comité syndical du Pays
Jeudi 27 juin – 14h00 : Portes ouvertes à l'école BRETON
Jeudi 27 juin : Dominos du club de l'amitié
Jeudi 27 juin – 18h30 : Réunion SIVOSSSE à Hautot Saint Sulpice
Vendredi 28 juin : Fête de l'école MENSIRE
Samedi 29 juin : Loto du Comité des fêtes de Vautuit
Samedi 29 juin : Don du sang
Samedi 29 juin : AG du Judo
Lundi 1^{er} juillet – 18h30 : Commission scolaire
Mercredi 03 juillet : Commission planning – SIVOSSSE
Mercredi 03 juillet : Auditions de l'école de musique
Vendredi 05 juillet – 19h30 : AG des coureurs du lin
Dimanche 07 juillet : Loto des AFN
Lundi 08 juillet – 18h30 : Réunion 15 août
Lundi 08 juillet – Arrivée des chars sous le préau
Samedi 13 juillet : Concert groupe Millenium
Dimanche 14 juillet : Fête nationale

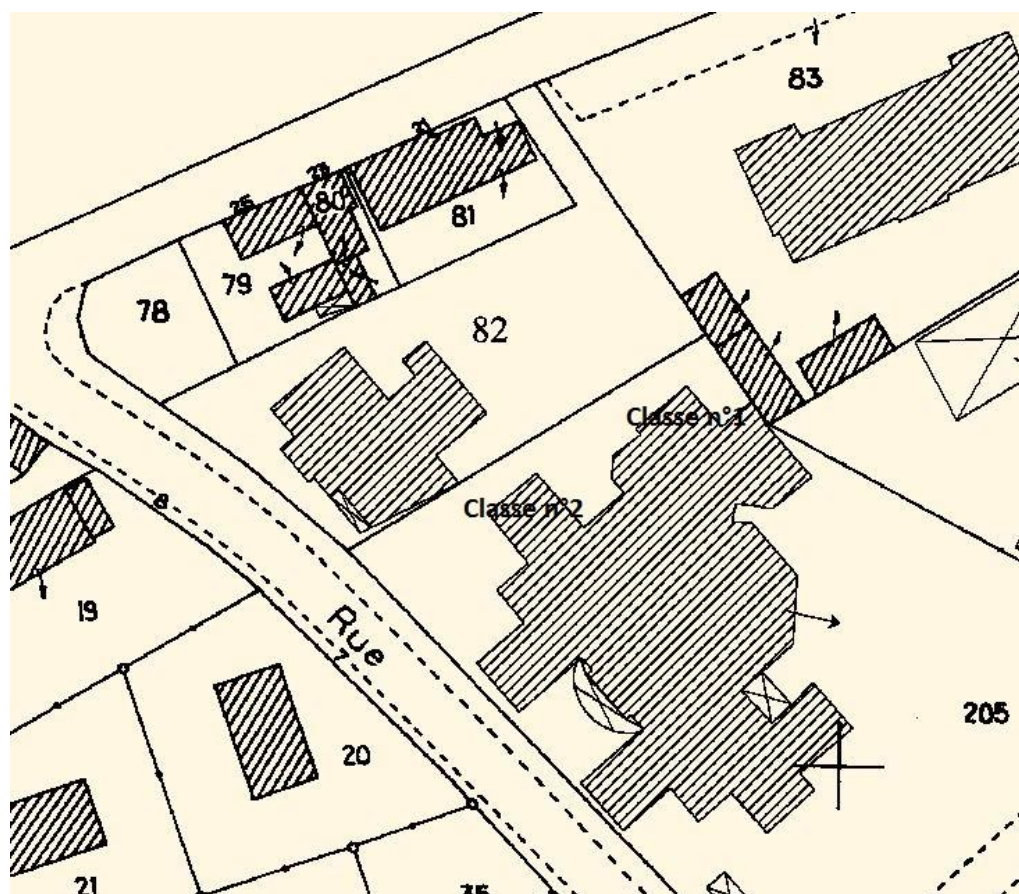
7) SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE L'ECOLE MATERNELLE MENSIRE

Nous avons fait une demande auprès de département de Seine-Maritime pour obtenir une servitude de passage par le parking du centre médico-social. Cette servitude de passage sera utilisée par la classe n°1 au maximum 3 fois dans l'année lors des entraînements pour les évacuations incendies ainsi qu'en cas d'incendie.

En effet, la procédure incendie impose que les enfants et leurs enseignants sortent par l'extérieur, fassent le tour de l'établissement pour se réunir sous le préau. Or, en cas d'incendie

dans la classe n°2, la classe n°1 serait dans l'incapacité d'atteindre le préau et resterait bloquée alors qu'il existe une barrière au niveau du parking du centre médico-social et qu'il suffirait d'avoir la clé.

Le département de Seine-Maritime accepte d'évoquer cette servitude de passage au profit de l'école maternelle à la prochaine commission permanente du Conseil Général si la commune de Doudeville s'engage à prendre en charge les frais d'acte et de marquage au sol. C'est pourquoi, Monsieur Durécu, en sa qualité de Maire, vous demande tout pouvoir pour régler les frais concernant la servitude de passage au profit de l'école maternelle Mensire.



Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, donnent tout pouvoir à M. le Maire pour régler les frais concernant la servitude de passage au profit de l'école maternelle Mensire.

8) QUESTIONS DIVERSES :

M. DURÉCU donne lecture de la correspondance du Président du Comité des Fêtes de VAUTUIT, remerciant les membres du Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale.

M. DURÉCU demande aux Adjointes d'exposer aux membres du Conseil Municipal, les derniers développements concernant les dossiers en cours :

M. MOGIS :

- Point de situation sur les travaux au cimetière : les travaux sont quasiment terminés et il ne reste plus que des graviers à déposer.

- Point de situation sur l'organisation du 15 août : M. MOGIS tient à remercier M. LEFEBVRE pour son implication dans le découpage des fleurs.

M. JOBBIN :

- Point de situation sur l'étude en cours pour le terrassement d'un terrain de football au Bosc Malterre (projet). Le coût d'un tel projet avoisine le million d'euros.

- La compétence sport n'a pas été retenue par la Communauté de Communes. Le projet d'une salle de sport intercommunale ne semble donc plus d'actualité.

- M. JOBBIN précise qu'il est à la recherche de signaleurs bénévoles dans le cadre du Tour de Seine-Maritime du 14 septembre prochain. Un courrier a été envoyé aux Communes concernées par le parcours ainsi qu'à l'ensemble des associations sportives de DOUDEVILLE.

M. ORANGE :

- Rustinage des routes en cours

- Fauchage des talus et fleurissement

- Restabilisation de la rue Saint Eloi

- Rencontre avec l'Agence Technique Départementale et le CAUE concernant la reconstruction de la salle des fêtes du mont Criquet (attente d'un avant-projet).

- Travaux cet été à l'école BRETON : remplacement des fenêtres et des portes, isolation des combles et peinture dans les couloirs.

M. PERCHE :

M. PERCHE informe les membres du Conseil Municipal que, suite au sondage réalisé, aucune nouvelle compétence n'a été retenue par le Conseil Communautaire du 18 juin dernier (voirie, équipement sportif, action sociale, assainissement,...)

En outre, un projet d'implantation d'une déchetterie intercommunale est à l'étude actuellement, en remplacement de l'actuelle et en entrée de DOUDEVILLE, en amont de la zone d'activité du champ de courses.

Quatre nouvelles parcelles de cette zone d'activité ont été attribuées.

Une réunion de travail pour le P.L.U est fixée au mercredi 26 juin à 14h30, en mairie.

Mme FICET :

Mme FICET informe les membres du Conseil Municipal du succès des sorties à CLERES et à l'ARMADA dans le cadre des sorties familles. La prochaine sortie conviera les familles à JUMIEGES, le 24 juillet prochain.

M. LOSSON :

- Point de situation sur le renouvellement de la DSP de la restauration scolaire
- Nous sommes en attente des devis pour l'aménagement de la 6^{ème} classe de l'école MENSIRE
- Diffusion d'un sondage auprès des parents d'élèves des deux écoles concernant le passage à la semaine de 4 jours ½
- Point sur la fête du lin
- Information sur la bibliothèque municipale
- Retour sur la cérémonie de remise des dictionnaires

M. DURÉCU ajoute trois informations :

- Semaine « Info énergie » des offices HLM qui avaient pour site en Seine-Maritime, les immeubles du Vert Galant.
- Un point de situation sur le dossier de la Maison de retraite
- Une information sur le déroulement de l'étude de la M.S.A, pour l'hébergement des personnes âgées et l'offre de santé sur notre territoire.

M. LAURENT relaye une demande des propriétaires du château de GALLEVILLE concernant la pose de panneaux ou de ralentisseurs sur la route de GALLEVILLE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.
La date de la prochaine séance du Conseil Municipal n'a pas été fixée.